

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2019

L'an deux mil dix-neuf, le **20 MARS** à vingt heures, les membres du conseil municipal de la commune de Le Mesnil au Val se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par Evelyne MOUCHEL, *Maire*, conformément aux articles L2122-8, L2122-9 et L2122-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : Mme Evelyne MOUCHEL, *Maire*, M. Jacques CLIN, *1^{er} adjoint*, Mmes Sophie LANDE *2^{ème} adjointe*, Gisèle GEFROY, Colette MAHIER, Mrs Philippe LEVEQUE, Marc MAHIER, Bruno TRAVERS, Cyril POINCHEVAL.

Absents excusés : Mme Pascale COUVREUR (pouvoir à Mme Sophie LANDE), M. Jean-Marie PICOT (pouvoir à M. Jacques CLIN).

Absent non excusé : M. David CHOUIPPE

Madame Gisèle GEFROY est désignée secrétaire de séance.

I – APPELS D’OFFRES

Ce sujet est reporté au prochain conseil municipal, semaine 13.

II – ELECTION EUROPEENNES – 26 mai 2019

- Permanence samedi 30 mars (10h00-12h00) pour les inscriptions sur la liste électorale :

Sophie Lande assurera la permanence.

- Planning des élections européennes le 26 mai 2019 :

8H00-12H00	12H00-15H00	15H00-18H00	DEPOUILLEMENT
Evelyne MOUCHEL Cyril POINCHEVAL (8h00-10h00) Marc MAHIER (10h00-12h00) Bruno TRAVERS	Pascale COUVREUR Philippe LEVEQUE Colette MAHIER	Gisèle GEFROY Jacques CLIN Jean-Marie PICOT	Gisèle GEFROY Colette MAHIER Jacques CLIN Jean-Marie PICOT Evelyne MOUCHEL

III - ACCEPTATION D'UN DON

Le Conseil Municipal, après délibération, et à l'unanimité :

- ACCEPTE le don de 25 € reçu pour la commune du Mesnil au Val et
- AUTORISE Madame le Maire à émettre le titre de recette sur le budget de la commune correspondant à l'encaissement du chèque.

IV – DEMANDES DE SUBVENTIONS

Madame le Maire donne lecture des différents courriers d'associations sollicitant une subvention. Le Conseil Municipal, après délibération, et à l'unanimité, DECIDE de ne pas accorder de subventions à :

- Association humanitaire de sapeurs-pompiers
- Association des aveugles et malvoyants de la Manche

V – LOCATION DU LOGEMENT COMMUNAL

La location du logement communal débutera le 1^{er} avril 2019.

L'ensemble du conseil

- AUTORISE Mme le maire à signer le bail avec Mme C. DESQUESNES et M. D. FEUARDENT

Et

- DECIDE de ne pas augmenter le tarif de la location du logement communal soit 500 € par mois sans les charges, pendant les 3 premières années suivant la signature du bail.

VI – QUESTIONS DIVERSES

- Rassemblement de véhicules anciens :

Le Rasso du Mesnil au Val, organisé par Aurélie ALEXANDRE, au profit de la section gymnastique qu'elle préside, est fixé au 23 juin 2019, de 10h à 18h.

Il rassemblera plus de 100 anciens véhicules.

- PLUI

L'ensemble du Conseil Municipal entend associer la population de le Mesnil au Val, à l'élaboration du PLAN LOCAL d'URBANISME INTERCOMMUNAUTAIRE du territoire de la communauté du Cotentin qui engagera l'avenir de notre commune Le Mesnil au Val pour les 10-15 prochaines années.

Un questionnaire sera distribué à tous les foyers de la commune afin de prendre en charge, le mieux possible, les attentes des habitants dans le cadre des différentes commissions thématiques pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunautaire (PLUI) ainsi que du Plan de Déplacement Urbain (PDU).

Le PLUI regroupera Cherbourg-en-Cotentin, Gonneville-Le Theil, Bretteville, Digosville, et le Mesnil au Val.

Le document complété sera à remettre en mairie, ou retour par mail, au plus tard le 6 avril 2019.

- Le budget 2019

Mme le Maire présente le budget 2019 afin que les membres du Conseil Municipal en prennent connaissance.

L'adoption de ce budget aura lieu début avril.

Tous les sujets ayant été abordés, la séance est levée à 21h00.